

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 JUILLET 2020

PRESENTS : MM BONNETERRE Alexandra, BOUTET Frédérique, BOUTY Anthony, BROUSSE Vanina, BRANTHOME Valérie, CHEVALIER Anick, CHEVALIER David, COURTIOUX-DELAGÉ Mathieu, FETIS Sandrine, GEMEAU Stéphane, LAFONT Serge, MEILLAT Marie-Odile, PAGNOUX Romain, PETUREAU Jean-Paul, VARDELLE Jean-Christophe

Secrétaire de séance : Mme LABROUSSE Sylvie

Le conseil municipal s'est réuni au complet le jeudi 2 juillet 2020 en présence de Monsieur COURGNEAU Thierry, trésorier afin de procéder au vote des taux d'imposition 2020 ainsi qu'au vote des différents budgets communaux.

Le produit des taxes attendu notifié par l'administration étant suffisant à l'équilibre du budget, il a été décidé de maintenir les taux d'imposition actuels, soit 14.57 % pour la taxe d'habitation, 15.33 % pour le foncier bâti, 53.91 % pour le foncier non bâti et 22.52 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises.

Monsieur le Maire a ensuite laissé la parole à M. COURGNEAU qui a expliqué au conseil nouvellement installé les grands principes de la comptabilité d'une commune. Il a également présenté et commenté le document de valorisation financière et fiscale 2019 des comptes de la commune adoptés le 11 mars dernier.

Puis, Monsieur le Maire, après avoir remercié M. le Trésorier de sa présentation a indiqué à l'assemblée que la commission communale des finances s'était réunie le 22 juin afin d'échanger sur les projets de budgets. Il donne ensuite lecture de cette synthèse.

Le budget général s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 008 651.74 € pour la section de fonctionnement, et la section d'investissement à la somme de 304 223.31 € dont, la numérotation de toutes les habitations en vue de l'arrivée de la fibre, l'installation de panneaux et numéros d'allées au cimetière, l'aménagement des accès aux bâtiments des entreprises DANGLADE et LABROUSSE aux Ceps, les travaux d'extension de l'atelier du personnel technique, la finalisation de l'accessibilité du bâtiment mairie écoles avec l'installation de volets roulants dans la salle du conseil municipal, les études en vue de la réhabilitation du gîte et des logements du moulin de la cour, l'acquisition de mobilier urbain, le renouvellement des postes informatiques du secrétariat, le renouvellement de deux poteaux incendie ainsi que l'aménagement d'un point défense incendie en bord de Vienne au village de LABROUSSE.

Le budget « commerces » s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 45 304 € pour la section de fonctionnement et 48 573.39 € pour la section d'investissement. L'aménagement en tiers lieu de l'ancien logement situé au-dessus du commerce « le comptoir des lions » sera réalisé en régie par les employés municipaux. Ces travaux pourront s'étaler sur deux exercices.

Le Budget assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 22 364.73 € pour le fonctionnement et 148 150.21 € pour l'investissement. L'étude pour la réhabilitation des lagunes devrait être engagée cette année.

Les budgets sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

PRIME COVID : Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer aux agents communaux une prime exceptionnelle plafonnée à 1000 €, modulée en fonction de la durée de mobilisation et proratisée au temps de travail.

Prochaine réunion : le vendredi 10 juillet à 20 h 30 pour la désignation des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales de septembre. D'autres points pourront être rajoutés à l'ordre du jour.

Aucun sujet n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures.